

<b>Code d'article</b>	<b>131.81</b>
<b>Description</b>	<b>BOUCHON BOUTEILLES CHAMPAGNE</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 399</b>
<b>Date de modification</b>	17/12/2024 13:56:57



### Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	Ø 3,5x5,5 CM
Matériel	FER
Couleur	ARGENTE
Poids net d'une unité (g)	81,00

### Codes

Intrastat	73239300
ITF14	18420499131815
EAN13	8420499131818

### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet 1
	Dimensions paquet (cm) 4,50 x 5,50 x 4,50
	Poids paquet (kg) 0,09
	Volume paquet (m <sup>3</sup> ) 0,0001114
	Codification par la décision 97/129/CE PAP 21
	Signage Triman et Info-Tri



<b>Carton</b>	Unités / carton 100
	Paquets /carton 100
	Dimensions carton (cm) 20,00 x 37,50 x 20,50
	Poids carton (kg) 9,15
	Volume carton (m <sup>3</sup> ) 0,0153750
	Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
	Signage Triman et Info-Tri



<b>Palette</b>	Cartons / couche 12
	Cartons / palette 84
	Conditionnement (U base x couches) 12 x 7
	Poids (kg) 792,60
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable Résist. graisses



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Paquet image

